

RAPPORT ANNUEL 2016



HIGHLIGHTS 2016

CAPITAL A LA HAUSSE

5.916 coopérateurs dans le Nord
58,1 millions d'euros de capital
+7,3 millions d'euros en 2016

INVESTISSEMENTS DURABLES

350 millions d'euros déboursés depuis 1994
67 millions d'euros investis fin 2016
146 partenaires dans le Sud
(dont 6 fonds d'investissements)
31 pays

- MICROFINANCE

12,8 millions d'euros déboursés en 2016
35,3 millions d'euros investis fin 2016
71 institutions de microfinance
29% portefeuille agricole

- AGRICULTURE DURABLE

28 millions d'euros déboursés en 2016
29,6 millions d'euros investis fin 2016
69 organisations
76% certifiées 'commerce équitable'
71% certifiées 'bio'
19 produits agricoles

PERSONNES DANS LE SUD

1.367.731 personnes touchées via nos partenaires
82.012 familles touchées directement par Alterfin
70% vivent en zone rurale
61% sont des femmes



Chers lecteurs,

2016 fut une année difficile pour Alterfin et le montant élevé des réductions de valeur prises cette dernière année a eu un impact significatif sur notre résultat, ce qui nous empêche de distribuer un dividende cette année. Cette nouvelle n'est bien sûr pas ce que nous envisagions, mais il convient de regarder avec attention les causes d'un tel résultat et de considérer les perspectives d'avenir.

Alterfin a pour mission de soutenir des partenaires qui ont une valeur ajoutée sur le plan social, mais qui peuvent parfois présenter plus de risques, d'où leur exclusion des systèmes de financements traditionnels. Ces risques sont d'autant plus évidents dans le secteur agricole où des facteurs climatiques et environnementaux restent des déterminants majeurs de succès ou d'échec de nos partenaires. Ce résultat est également imputable à des mesures prudentielles de réduction de valeur sur des prêts accordés à un partenaire paraguayen avec lequel Alterfin est en litige pour fraude. Ce cas précis illustre les difficultés rencontrées parfois dans certaines juridictions.

Je vous invite néanmoins à regarder au-delà de ce résultat et à considérer que depuis 2015, nous avons investi beaucoup de temps et d'énergie à l'amélioration de notre processus d'investissement et à la réduction des risques pour Alterfin. A ce titre, les réductions de valeur prises en 2016 concernent à 99% des prêts accordés durant la période 2011-2014, donc avant la mise en place de ces mesures.

Par ailleurs, les tendances générales du portefeuille sous gestion sont globalement positives pour 2016. Dans un effort de réduction des concentrations de risque, nous avons mis en

place plusieurs dispositions : nouvelle politique d'investissement avec de nouvelles limites, outils plus performants et objectifs plus réalistes, introduction de 21 nouveaux partenaires, augmentation de notre activité en Afrique (24% des fonds sous gestion en 2016 contre 20% en 2015), préparation d'un développement de notre activité en Asie, réduction de notre exposition au café qui représente désormais 18% contre 32% en 2015, octroi de 11.5% des prêts en devises locales contre 3.9% en 2015.

En 2016, nous avons déboursé pas moins de 42 millions d'euros, soit une augmentation de 23% par rapport à l'année précédente. 66% de ces déboursements concernent l'agriculture durable et sont performants. Alterfin touche ainsi directement plus de 80.000 familles dans le Sud. Pour une majorité de nos partenaires, Alterfin demeure un pionnier dans le financement solidaire et c'est tous ensemble que nous pouvons continuer à consolider un futur viable avec un impact social, environnemental et économique positif et à rectifier certaines erreurs commises par le passé.

En 2017, nous poursuivons l'effort entrepris depuis 2015 et visons un exercice positif. Au nom de toute l'équipe, je vous remercie de votre confiance et de votre soutien.



Jean-Marc Debricon
Directeur général

AU SOMMAIRE

2	Highlights 2016
3	Avant-propos
4	Alterfin dans le monde
6	Mission
7	Objectifs de développement durable
8	Capital social à la hausse
9	2016 : une année de diversification
14	Performance sociale
16	>> Zoom microfinance
22	>> Zoom agriculture durable
28	Les initiatives "vertes" de 2016
30	Equipe et gouvernance
32	Performance financière
36	A propos de ce rapport
38	Indicateurs GRI

p. 9

21 NOUVEAUX PARTENAIRES

Découvrez la situation
du portefeuille d'investissements
d'Alterfin



ALTERFIN DANS LE MONDE



p. 28

APPUYER LES AGRICULTEURS EN ZONE DE CONFLITS

Découvrez Canaan,
notre partenaire palestinien
producteur d'huile d'olive.



p. 20

REPORTAGE MICROFINANCE EN AFRIQUE DE L'OUEST

A la découverte de PAMF, une agence de
microfinance axée sur l'agriculture.

LA COOPÉRATIVE ALTERFIN

Alterfin est une société coopérative créée en 1994 et issue d'une collaboration entre des ONG et des banques (dont Triodos). Alterfin compte parmi ses coopérateurs plus de 5.000 particuliers, des organisations à but social (comme SOS Faim, Vredeseilanden, Financité, les Magasins du Monde Oxfam, la Fondation Damien, Entraide et Fraternité) et quelques entreprises.

Ensemble, luttons contre l'exclusion financière dans le Sud

Mission

Alterfin a pour objectif de contribuer à améliorer la qualité de vie de groupes socialement et économiquement défavorisés dans le Sud. Pour atteindre cet objectif, Alterfin mobilise du capital en Belgique pour l'investir dans le Sud. Avec ce capital, Alterfin finance des institutions de microfinance et des organisations actives dans l'agriculture familiale et durable.

Microfinance

Alterfin octroie des prêts aux institutions de microfinance (IMFs) en Amérique latine, Afrique et Asie, qui à leur tour accordent des microcrédits et d'autres services financiers et non financiers aux petits entrepreneurs et agriculteurs. Grâce à ces services, ces derniers peuvent notamment démarrer ou développer leurs activités.

Agriculture durable

Alterfin finance également directement des organisations actives dans l'agriculture familiale et durable dans les pays en voie de développement. La plupart de ces organisations font partie des réseaux du commerce équitable et construisent des modèles d'agriculture durable.

Notre contribution aux objectifs de développement durable des Nations Unies

Avec ses financements, Alterfin contribue à la plupart des objectifs de développement durable (ODD) des Nations Unies (voir symboles ci-dessous). En particulier, la lutte contre la pauvreté (1) et la faim (2), l'accès à la santé (3), l'égalité entre les sexes (5), l'accès à un emploi décent et la croissance économique (8), la réduction d'inégalités (10), la consommation et production responsables (12), la lutte contre le changement climatique (13), la protection de la vie terrestre (15) sont favorisés grâce aux investissements d'Alterfin dans l'agriculture durable et la microfinance et partenariats pour les réalisations des objectifs. Découvrez tout au long de ce rapport annuel les symboles qui indiquent quels objectifs sont soutenus via nos activités.

LES 17 OBJECTIFS DE DÉVELOPPEMENT DURABLE



Pour en savoir plus sur les objectifs de développement durable des Nations Unies, rendez-vous sur www.un.org/sustainabledevelopment/fr.

Capital social à la hausse

En 2016, le capital d'Alterfin a augmenté de 7,2 millions d'euros pour atteindre en fin d'année 58,1 millions d'euros. Au total, 343 coopérateurs ont rejoint la coopérative dans le courant de l'année.

Le capital social d'Alterfin a poursuivi une belle croissance en 2016. Au total, 7,2 millions d'euros se sont ajoutés pour atteindre en fin d'année 58,1 millions d'euros. Le capital est apporté par 5.917 coopérateurs (+343 en 2016) dont 5.704 sont des particuliers et 213 des coopérateurs institutionnels.

Enquête de satisfaction des coopérateurs

Dans le courant de l'année 2016, Alterfin a lancé une enquête de satisfaction auprès de ses coopérateurs. Près de 500 d'entre eux y ont participé. Les résultats fournissent une lecture intéressante quant au regard qu'ils portent sur Alterfin.

Les coopérateurs indiquent un taux de satisfaction générale de 82%.

Des coopérateurs « éthiques »

La vaste majorité de nos coopérateurs (84%) se dit avant tout séduite par les côtés

éthique et durable des parts d'Alterfin. Les coopérateurs sont motivés par la mission sociale et attendent également un retour financier pour leur engagement. Nos références dans le Nord (banque Triodos, Oxfam, etc.) ont également contribué à leur intérêt pour Alterfin. 82% des coopérateurs sondés font des dons, 73% détiennent un compte d'épargne 'durable' et un tiers possède également des parts d'autres coopératives.

Ravis des résultats sociaux

81% des coopérateurs sondés considèrent que les investissements d'Alterfin dans le Sud ont un bon voire un haut impact social. Ils sont également satisfaits du retour financier.

Outre l'agriculture durable et la microfinance, nos coopérateurs sont favorables à des investissements dans d'autres secteurs, tels que l'eau et l'assainissement (58%), les énergies vertes (55%), l'éducation (50%) et les soins de santé (45%).

TÉMOIGNAGE D'UN COOPÉRATEUR



Georges-Pierre Tonnelier

«Voilà quelque temps que j'avais décidé d'apporter ma contribution à la coopération au développement. Après réflexion, mon choix s'est finalement porté sur l'investissement dans un fonds à finalité sociale, en raison de la garantie de sérieux offerte par l'État belge. En effet, ce dernier finance indirectement ce type de sociétés en octroyant des avantages fiscaux aux coopérateurs, tant lors de l'entrée des capitaux que lors de la perception des dividendes.

J'avais déjà, a priori, une bonne image d'Alterfin, notamment grâce à sa communication de qualité. La première Assemblée Générale à laquelle j'ai participé a achevé de me convaincre du sérieux et du professionnalisme de l'équipe qui la dirige et y travaille au quotidien. Cela fait maintenant quatre ans que je suis coopérateur d'Alterfin et ma confiance a été renouvelée depuis lors sans faille, au fur et à mesure des années. Je suis heureux de constater que l'argent que j'y ai placé participe à l'amélioration durable du sort de nombreuses personnes dans le monde. »

2016, une année de *diversification*

En 2016, Alterfin a diversifié son portefeuille aussi bien au niveau des partenaires et des produits, qu'au niveau des fonds qu'elle gère pour des tiers et des devises dans lesquelles elle effectue ses financements.

Fin 2016, le montant total des investissements gérés par Alterfin (y compris ceux gérés pour des tiers) s'élevait à 67,3 millions d'euros. La grande majorité des fonds (72%) proviennent directement du capital social d'Alterfin. Alterfin gère également des fonds pour des tiers, ce qui représente 28% du total des fonds investis par Alterfin.

Le portefeuille Alterfin s'élève à 48,5 millions d'euros à la fin de l'année, en croissance de 5% par rapport à 2015. Toutefois, dans la logique de consolidation initiée en 2015, le portefeuille s'est contracté durant une grande partie de l'année avant de renouer avec la croissance au cours du dernier trimestre. En effet, l'attention s'est tout d'abord portée sur le développement des procédures d'octroi de crédit et des outils d'analyse et de gestion du risque ainsi que sur la récupération de prêts en défaut. Le développement du portefeuille géré pour des tiers a aussi retenu l'attention de l'équipe. Bien que cela ait freiné le développement de nos activités pendant plusieurs mois, la relance d'une croissance diversifiée en fin d'année augure de bonnes perspectives pour 2017, année où les fruits de cette croissance nouvelle pourront être récoltés.

En 2016, Alterfin a porté ses efforts sur le développement et l'adaptation de ses services afin de répondre aux besoins de ses partenaires tout en assurant une meilleure maîtrise du risque. Ainsi, Alterfin a financé 21 nouveaux partenaires (voir en page 10) et étoffé son portefeuille sur le continent africain

en débutant notamment des partenariats en Ouganda, tant dans le secteur de la microfinance que dans celui de l'agriculture durable. Nous avons également approfondi notre activité en Argentine, où l'octroi de prêts à trois nouvelles institutions de microfinance vient s'ajouter à notre soutien à La Riojana, coopérative de viticulteurs (voir l'exemple de Pro Mujer en page 10).

De plus en plus de financements en monnaie locale

La diversification se réfère également à la monnaie du prêt octroyé à nos partenaires. Historiquement, Alterfin a essentiellement réalisé des prêts en dollars et en euros. La volatilité des monnaies nationales dans les pays où nous intervenons rend difficile l'octroi de prêts en monnaie locale, le risque de perte financière liée aux variations du taux de change étant élevé. Nombre de nos partenaires microfinance requièrent pourtant des financements dans leur monnaie nationale. En effet, les institutions de microfinance ont une activité uniquement locale et, pour celles qui n'opèrent pas dans des économies dites « dollarisées » (Equateur, Panama, El Salvador), la réception de prêts en monnaie étrangère les contraint à s'assurer contre le risque de change et ce, à un coût élevé.

Dans un souci d'adaptation de nos services aux besoins des partenaires, nous cherchons donc à réaliser des prêts dans leurs monnaies respectives tout en nous couvrant contre le risque de change.

Investissements en euros	2014	2015	2016	Croissance 2015-2016
Portefeuille Alterfin	42.882.575	46.176.813	48.493.539	+5%
Portefeuille géré pour des tiers	14.090.739	12.943.645	18.831.734	+45%
Total géré par Alterfin	56.982.313	59.120.458	67.325.274	+14%

Fonds de Garantie Alterfin

Cette asbl rassemble des fonds qui peuvent être employés comme garantie pour les partenaires d'Alterfin plus faibles qui ne disposent pas de cautions suffisantes. Ces garanties permettent d'atteindre des partenaires plus petits, plus vulnérables mais qui ont un impact social important. Depuis 2013, le fonds permet aussi de couvrir le risque de change lorsqu'Alterfin octroie des prêts en monnaie locale.

Au niveau du portefeuille d'Alterfin, nous faisons de plus en plus appel au Fonds de Garantie Alterfin (voir encadré), ainsi qu'à des acteurs spécialisés sur le secteur tel que MFX Solutions. De fait, cinq nouvelles monnaies ont fait leur apparition dans le portefeuille de prêts Alterfin, venant illustrer la

capacité d'Alterfin à réaliser des investissements en monnaies locales. Actuellement, Alterfin réalise des financements dans 13 devises différentes. A la fin de l'année 2016, 11,5% des prêts en cours sont alloués en monnaie locale, contre 3,9% un an auparavant.

21 nouveaux partenaires

En 2016, Alterfin a financé 21 nouveaux partenaires, 12 en Amérique Latine et 9 en Afrique. Parmi ces nouveaux partenaires, nous retrouvons **Pro Mujer Argentina**, une institution de microfinance qui a la particularité d'octroyer des microcrédits uni-quement à des femmes. Il s'agit dans la plupart des cas de prêts groupés où chaque femme se porte garante l'une pour l'autre. L'institution fournit également, à faible coût, des services médicaux et des formations

professionnelles. Pro Mujer Argentina favorise un segment de la population habituellement négligé par les institutions financières classiques.

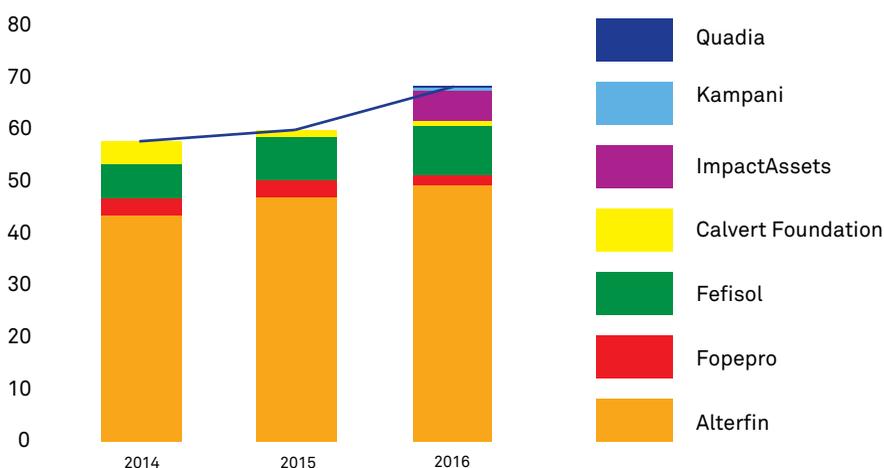
Alterfin a également financé pour la première fois, **ICAM Ouganda**, une organisation spécialisée dans la récolte du cacao, sa transformation, et la commercialisation du chocolat. Filière d'une entreprise familiale italienne, ICAM travaille avec plus de 4.000 petits producteurs ougandais à qui elle fournit des services d'assistance technique et de collecte des fèves. L'appui d'ICAM est déterminant pour ces producteurs qui voient la qualité de leur production s'améliorer tout en bénéficiant de prix d'achat supérieurs au marché local. Pour Alterfin, ce nouveau partenariat représente aussi un premier pas en Ouganda, destination nouvelle pour nos investissements.

S'associer pour soutenir les personnes du Sud

Alterfin finance la majorité de ses activités grâce au capital fourni par ses coopérateurs, mais elle s'associe également avec d'autres acteurs dont elle gère les fonds, afin de développer ses activités d'investissement à une plus grande échelle, tout en diversifiant



Portefeuille géré par Alterfin (en millions d'euros)



les risques. A ce titre, Alterfin gère pour des tiers un portefeuille de 18,8 millions d'euros, soit en augmentation de 45% par rapport à l'an passé. Cette forte croissance s'explique par la gestion de fonds, provenant notamment d'**ImpactAssets**, fond d'investissement social états-unien qui a pour mission de financer, au travers de prêts, des organisations à haut impact social et environnemental. Les financements réalisés par Alterfin pour ImpactAssets se tournent uniquement vers le secteur de l'agriculture durable, et se sont élevés à près de 6 millions d'euros fin 2016.

L'agriculture est également à l'honneur avec **Quadia**, organisation suisse avec laquelle nous avons démarré une collaboration, et **Kampani**. Ce dernier est un fond d'investissement à impact social créé en 2015 par Alterfin, des ONGs belges, la Fondation Roi Baudouin et quelques investisseurs privés. La spécificité de Kampani est de soutenir des petites et moyennes entreprises agricoles en prenant part au capital ou via des prêts subordonnés. Alterfin est gestionnaire du portefeuille d'investissements de Kampani et les premiers investissements ont été réalisés en 2016 pour un total de près de 500.000 euros.

Du côté des déboursements: une autre perspective de nos activités

Au 31 décembre 2016, le portefeuille total géré par Alterfin était de 67,3 millions d'euros. La répartition par secteur d'activité se décline légèrement en faveur de la microfinance, qui représente 52% du portefeuille actif, contre 44% pour l'agriculture durable. 4% du portefeuille est également destiné à des prêts à des fonds d'investissement sociaux.

Cette situation n'est cependant qu'une « photographie » des investissements en

cours à un moment donné. Le volume des déboursements sur l'année fournit une lecture différente liée à la saisonnalité des activités de nos partenaires et plus représentative du volume d'activité annuel d'Alterfin (voir encadré ci-dessous).

De manière générale, les déboursements sont plus fréquents et donc plus élevés dans le secteur de l'agriculture durable car les prêts sont effectués en fonction des campagnes agricoles. Un partenaire agriculture a, en effet, besoin de financement en début de campagne afin de préfinancer les agriculteurs et d'acheter le produit agricole au moment de la récolte. Il est à même de rembourser le prêt d'Alterfin lorsqu'il a vendu ce produit sur le marché. Cette activité est donc cyclique et se renouvelle généralement annuellement. Ce n'est pas le cas en microfinance où les prêts sont octroyés pour une plus longue période (généralement 3 ans) et ce, potentiellement à tout moment de l'année.

Au total, et en incluant l'ensemble des fonds qu'elle gère, Alterfin a déboursé, pendant l'année 2016 un total de 42 millions d'euros, soit 23% de plus que l'an passé, ce qui démontre un niveau d'activité plus élevé. 28 millions d'euros ont été déboursés auprès d'organisations actives dans l'agriculture familiale et durable, contre 12,3 millions d'euros auprès d'institutions de microfinance. Au total, 66% des fonds déboursés furent donc destinés à l'agriculture durable.

En 2016, le prêt moyen octroyé par Alterfin s'élève à 418.720 euros par partenaire. Ce montant varie également d'un secteur à l'autre, il est ainsi plus faible dans le secteur agricole (379.000 euros contre 540.000 euros en microfinance).

Portefeuille par secteur	Portefeuille au 31/12/2016	Déboursements sur l'année 2016
Microfinance	35.293.858	12.881.879
Agriculture durable	29.564.609	28.021.134
Fonds d'investissements sociaux	2.466.807	1.193.285
Total géré par Alterfin	67.325.274	42.096.298

Qualité du portefeuille

En 2016, l'amélioration de la qualité du portefeuille est restée une préoccupation majeure pour Alterfin.

Le risque de non-remboursement d'un crédit par un partenaire est inhérent à l'activité d'Alterfin. Alterfin a pour mission de soutenir des partenaires qui ont une valeur ajoutée sur le plan social mais qui peuvent parfois présenter plus de risques, d'où leur exclusion des systèmes de financements traditionnels. Certaines organisations peuvent être plus faibles institutionnellement, au niveau de leur gouvernance ou de leur capacité à gérer des imprévus (risques internes). Certains partenaires sont plus exposés à des risques externes, c'est notamment le cas des organisations actives dans le secteur agricole qui sont à la fois sujettes à des risques climatiques, des risques liés à des épidémies sur les plantations mais aussi aux caprices des marchés internationaux. Souvent, c'est la combinaison de plusieurs difficultés ou faiblesses qui entraîne le défaut de paiement d'un partenaire.

Dans ce contexte, l'identification de l'ensemble des risques liés à un partenaire et à son activité est essentielle. Il faut toutefois noter que ces risques sont en constante évolution. Alterfin accompagne des partenaires sur plusieurs années et de nouveaux risques peuvent se présenter à eux en fonction du niveau de développement de leur activité. Une croissance trop forte peut mettre en péril une institution, si celle-ci n'est pas suffisamment préparée. L'arrivée sur des nouveaux marchés peut représenter une opportunité mais aussi de nouveaux risques. L'environnement a changé depuis le démarrage des activités d'Alterfin, et des systèmes de gestion de risques qui étaient adéquats il y a quelques années doivent maintenant être adaptés. Ces deux dernières années, suite au constat de la dégradation de la qualité du portefeuille, Alterfin a pris une série de mesures.

Premièrement, Alterfin a adapté et amélioré ses systèmes de gestion pour mieux appréhender les risques internes.

- Au niveau de l'organisation et des ressources humaines, le contrôle interne et la vérification du respect des procédures ont été renforcés. De nouveaux gestionnaires de crédits sont également venus compléter l'équipe.
- Les outils et procédures d'analyse de risque des partenaires ont été améliorés. Un système de 'risk scoring' a notamment été mis en place.
- Alterfin a également consolidé le processus de sélection des financements grâce à une amélioration du fonctionnement du Comité d'Investissement, chargé d'approuver les propositions d'investissement. L'organisation du Comité a été remodelée et de nouveaux experts l'ont intégré.

Ensuite, Alterfin a mis l'accent sur la diversification de son activité afin de mieux appréhender les risques externes.

- Alterfin a établi de nouvelles limites d'investissement maximum par partenaire en fonction de son niveau de risque.
- Alterfin a développé de nouvelles collaborations (ImpactAssets, Kampani), qui permettent de réduire l'exposition d'Alterfin sur certains partenaires.
- L'octroi de financements a été développé dans de nouveaux pays, notamment en Afrique ce qui permet de limiter la concentration géographique de notre portefeuille.
- Alterfin a également progressivement réduit son exposition sur le portefeuille agriculture, notamment auprès d'organisations actives dans le secteur du café. Le café représentait 30% du portefeuille d'investissements en 2013 contre 18% fin 2016.

Enfin, le suivi des défauts a également été renforcé, tant au niveau légal qu'administratif.

Ces mesures portent leurs fruits, car les défauts sont fortement à la baisse pour les emprunts déboursés depuis 2015. Cependant,

en 2016, Alterfin a dû prendre en charge des réductions de valeur supplémentaires qui ont eu un impact important sur le résultat net en 2016. Comme le montre le tableau ci-dessous, ces réductions de valeur concernent, pour 98,6% de leur valeur, des investissements réalisés avant 2015, soit avant la mise en place des nouvelles mesures. En outre, elles sont à nouveau particulièrement concentrées sur le portefeuille agricole.

Le cas du partenaire Sésame est un cas particulièrement difficile. Cette entreprise de transformation et exportation de sésame qui travaillait, au moment du déboursement, avec près de 20.000 producteurs paraguayens est en défaut de paiement depuis 2015.

Après avoir tenté, sans succès, de résoudre le recouvrement de sa dette à l'amiable et compte tenu de soupçons de fraude de la part de cette organisation, Alterfin a décidé de s'engager dans une procédure légale. L'issue de cette procédure est encore incertaine, c'est pourquoi il a été décidé de réduire entièrement le risque lié à ce partenaire.

L'amélioration de la qualité du portefeuille d'investissement restera au cœur des préoccupations d'Alterfin dans les années à venir. Néanmoins, le nombre peu élevé de cas de défaut sur les nouveaux investissements montrent que les mesures prises commencent à porter leurs fruits.

Réductions de valeur en 2016 (en euros)

Secteur	Pays	Déboursement	Cause de défaut	Réductions de valeur
Microfinance	Equateur	2014	Fraude	185.281
Microfinance	Guatemala	2013	Mauvaise utilisation des fonds	20.859
Microfinance	Honduras	2012	Mauvaise décision managériale, échelle d'activité non viable	1.580
Microfinance	Honduras	2014	Mauvaise utilisation des fonds, problème de gouvernance	169
Café	Nicaragua	2014	Spéculation sur les prix (volatiles) du café, niveau de fonds propres insuffisant, niveau d'endettement trop élevé, croissance trop rapide et non maîtrisée	461.219
Café	Bolivie	2014	Spéculation sur les prix (volatiles) du café, mauvaise utilisation des fonds	162.592
Café	Pérou	2014	Spéculation sur les prix (volatiles) du café, rouille du café (maladie)	151.695
Café	Bolivie	2014	Spéculation sur les prix (volatiles) du café, mauvaise utilisation des fonds	149.970
Café	Mexique	2013	Mauvaise décision managériale, mauvaise utilisation des fonds	101.060
Café	Tanzanie	2015	Niveau d'endettement trop élevé et croissance trop rapide et non maîtrisée	31.333
Café	Pérou	2013	Mauvaise décision managériale, échelle d'activité non viable	5.414
Café	Pérou	2012	Spéculation sur les prix (volatiles du café), mauvaise décision managériale	1.470
Sésame	Paraguay	2014	Niveau d'endettement trop élevé, croissance trop rapide et non maîtrisée, niveau de fonds propres insuffisant, fraude	1.044.261
Total des réductions de valeur en 2016				2.316.902
secteur			microfinance	207.889
			agriculture	2.109.013
année			déboursement avant 2015	2.285.570
			déboursement depuis 2015	31.333

La performance sociale, *notre raison d'être*

Faire la différence pour des milliers de personnes dans le Sud est la raison d'être d'Alterfin. La performance sociale des investissements est le point de départ de chaque financement qu'Alterfin effectue.

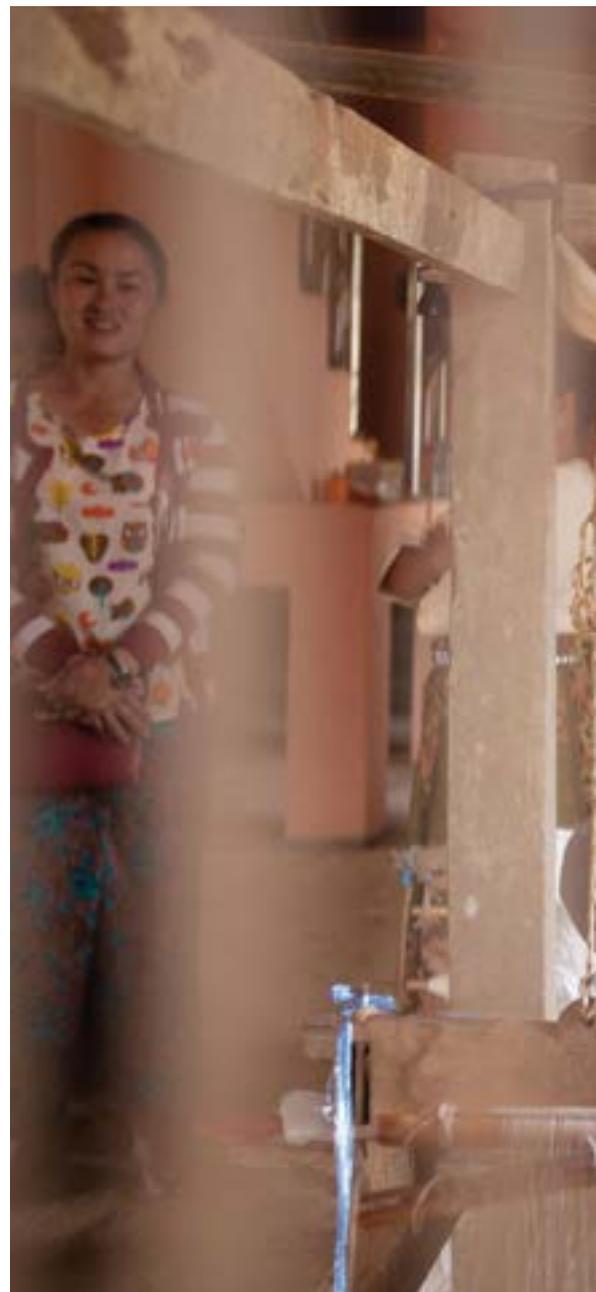
82.012 familles ont directement bénéficié du travail d'Alterfin

Fin 2016, nos partenaires travaillaient avec plus de 1.367.000 clients ou producteurs, parmi lesquels 82.012 personnes et leurs familles ont directement bénéficié des services fournis par Alterfin (via ses investissements propres ou les fonds gérés pour des tiers). La majorité d'entre elles se trouvent en Afrique (50%), suivie par l'Amérique Latine où vivent 42% de nos bénéficiaires finaux. L'Asie du Sud-Est et le Moyen-Orient représentent un nombre inférieur de clients (8% et 0,1% respectivement). Il est intéressant de noter que la portée des investissements d'Alterfin en Afrique est plus large qu'en Amérique Latine : le volume de nos investissements y est inférieur mais, le montant moyen du prêt octroyé aux clients d'une institution de microfinance y est beaucoup plus faible, nous touchons donc plus de personnes.

Le travail d'Alterfin touche 61% de femmes

La promotion des femmes et l'appui à leur autonomie restent au cœur des préoccupations d'Alterfin. Plusieurs facteurs nous incitent à rester attentif à la portée de nos financements vis-à-vis des femmes. Tant les inégalités économiques entre les sexes, qui inhibent la croissance économique et le développement, que la surreprésentation des femmes parmi les personnes les plus pauvres de la planète justifient un appui spécifique à ces dernières. De plus, les femmes ont tendance à dépenser davantage pour leur famille, une augmentation de revenus pour elles signifie donc une autonomie financière qui bénéficie à toute la famille.

En ligne avec notre ambition, 61 % des clients ou producteurs de nos partenaires sont des femmes (ODD n°5).





***61% des clients ou
producteurs des
partenaires d'Alterfin
sont des femmes***

ZOOM MICROFINANCE

Des microcrédits pour pouvoir prendre sa vie en main

Alterfin finance les institutions de microfinance afin qu'elles aient davantage de moyens pour octroyer des microcrédits à des fins de développement local, tant économique que social. Les institutions de microfinance (IMF) fournissent un ensemble de services financiers (dont des microcrédits) aux personnes à faibles revenus qui n'ont pas, ou difficilement, accès au secteur financier formel (banques classiques).

Objectifs de développement durable auxquels contribue la microfinance



Fin 2016, les investissements auprès d'institutions de microfinance s'élevaient à 35,3 milliards d'euros, représentant ainsi 52% de l'ensemble des investissements gérés par Alterfin. Ces financements sont répartis auprès de 71 institutions, 50 en Amérique latine, 17 en Afrique et 4 en Asie du Sud-Est.



Performance sociale de nos partenaires en microfinance

Fin 2016, nos partenaires microfinance finançaient 1.297.995 clients à travers le monde.



En accédant à une source de financement, ces populations peuvent initier et développer des activités génératrices de revenus, vivre d'un travail décent et s'insérer dans le tissu économique local (ODD n°8). En parallèle, les prêts destinés à l'éducation ou au logement, mais aussi les services non financiers (formations diverses, soins de santé (ODD n°3), etc.) répondent aux besoins plus globaux de ces personnes et de leurs familles qui voient leur qualité de vie s'améliorer.



La protection des clients

Alterfin adhère à la Smart Campaign, une initiative mondiale qui vise à unir les parties prenantes du secteur de la microfinance autour d'un objectif commun : garantir la protection des clients des institutions de

microfinance (IMFs) dans tous les aspects de leur relation avec les IMFs. Cette initiative s'est imposée comme une référence dans le monde de la microfinance au travers de la définition de 7 Principes de Protection des Clients (voir encadré), principes clés d'une microfinance éthique et respectueuse des clients. Ainsi, 67% de nos partenaires ont signé les Principes de Protection des Clients. En outre, durant chaque visite, le gestionnaire de crédit vérifie comment l'institution de microfinance répond à ces principes.

Les Principes de Protection des Clients

- 1 Conception et livraison appropriées des produits
- 2 Prévention du surendettement
- 3 Transparence
- 4 Tarification responsable
- 5 Relations équitables et respectueuses envers les clients
- 6 Confidentialité des données des clients
- 7 Mécanismes de résolution de plaintes

Il/Elle regarde, par exemple, la liste des produits et services fournis par l'IMF afin d'évaluer si ceux-ci répondent aux besoins de leurs



**« Les microcrédits
nous aident à
avancer »**

clients. Il/Elle s'intéresse aussi à la façon dont les termes et conditions sont expliqués aux clients ainsi qu'à la façon dont l'IMF évalue la capacité de remboursement du client afin d'éviter des situations de surendettement.

Des taux d'intérêts responsables

Le grand public est souvent surpris des taux d'intérêt à première vue élevés que doivent payer les clients des institutions de microfinance (IMF). Il existe néanmoins de multiples raisons pour lesquelles les taux d'intérêts pratiqués par les IMF sont plus élevés que dans le secteur bancaire traditionnel. D'une part, les coûts d'exploitation sont inévitablement plus élevés pour une IMF : octroyer 10.000 prêts de 100 dollars coûte opérationnellement nettement plus cher qu'octroyer un prêt d'un million de dollars. Le microcrédit implique des charges importantes sur le terrain (soutien social et technique, déplacement des agents de crédit au domicile et lieu de travail du client, etc.), car au-delà de l'octroi du crédit, l'accompagnement du micro-entrepreneur est au cœur de la relation entre l'IMF et ses clients. En outre, Alterfin cible principalement des IMF actives dans des zones rurales. Dès lors, leurs clients vivent dans des zones plus reculées, ce qui engendre des coûts de déplacement pour leur financement et la gestion de leur remboursement plus coûteux. D'autres facteurs entrent en compte : le coût

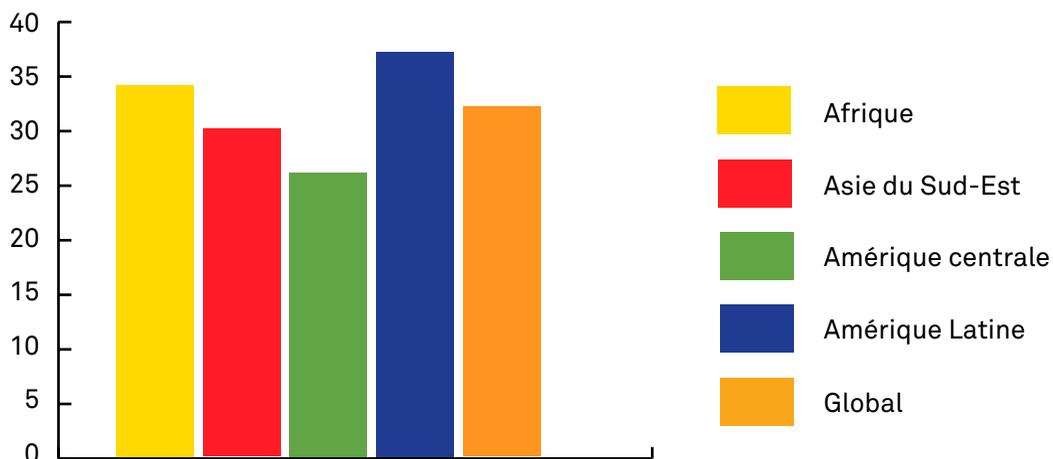
de financement pour l'IMF ainsi que le coût qu'entraîne la prévention contre le risque de défaut de ses clients qui n'apportent que peu ou pas de garantie.

Afin de couvrir l'ensemble de ses coûts, relativement beaucoup plus élevés que ceux d'une banque classique, l'institution applique des taux d'intérêts nécessairement supérieurs. Chez Alterfin, nous pensons que les IMF doivent légitimement couvrir leurs frais d'exploitation, mais nous les encourageons à améliorer leur efficacité afin que ces frais soient les plus faibles possibles. En outre, des taux d'intérêt élevés ne doivent en aucun cas servir à verser de gros bénéfices aux actionnaires des IMF. Alterfin contrôle donc également attentivement le niveau des bénéfices des IMF partenaires et leur affectation.

Au-delà de ce constat généralisé à l'échelle du secteur de la microfinance, tout comme les montants moyens octroyés aux clients, les taux d'intérêt varient fortement d'un contexte local à un autre.

En Bolivie, la législation nationale plafonne les taux d'intérêt autorisés pouvant être appliqués par les IMF du pays. Au contraire, en Argentine, plusieurs facteurs spécifiques au pays mais aussi au secteur de la microfinance contraignent les IMF à appliquer des taux élevés (extrêmement

Taux d'intérêt annuels pratiqués par nos partenaires microfinance



Les IMF pratiquent généralement des taux hebdomadaires ou mensuels selon le calendrier des échéances de remboursement de leurs clients. Ces taux sont ici traduits annuellement dans un souci de comparaison.

haut niveau de l'inflation, coûts d'opération et coûts de financement particulièrement élevés). De fait, les taux annuels en Bolivie avoisinent les 20% tandis qu'en Argentine, ils se rapprochent de 100%.



Des services cousus sur mesure

Au-delà des micro-crédits, la majorité de nos partenaires en microfinance proposent d'autres services financiers : 77% de nos partenaires proposent également des services d'assurance (assurance vie, assurance maladie...) et 54% des services d'épargne.

En plus des services financiers, la plupart de nos IMF partenaires proposent à leurs clients une série de services non financiers. 75% de nos partenaires proposent des services d'éducation aux adultes, afin d'aider leurs clients à mieux utiliser les produits et services financiers octroyés. 53% de nos IMF partenaires proposent des services d'autonomisation des femmes qui visent à atténuer les inégalités sociales et les contraintes qu'elles rencontrent (ODD n°5). Enfin, 22% proposent des services liés aux soins de santé. C'est la complémentarité de

l'ensemble de ces services qui permet aux micro-entrepreneurs de développer leurs activités sur le long terme.

Le soutien aux populations marginalisées : une priorité pour Alterfin

Dans les pays où Alterfin intervient, les banques locales traditionnelles refusent bien souvent de financer les paysans par manque de garantie. La microfinance est donc une alternative pour ces personnes dont l'activité est principalement agricole ou de façon plus générale en zone rurale. Soutenir les populations rurales vivant d'une agriculture familiale est essentielle pour assurer la lutte contre la faim dans le monde (ODD n°2). Alterfin regarde avec attention la portée rurale des activités de ses partenaires en microfinance. Ainsi, 69% des clients de nos partenaires microfinance vivent dans des zones rurales.

Au-delà du monde rural, la population féminine est particulièrement touchée par l'exclusion financière et la pauvreté. En fournissant aux femmes les moyens de développer une entreprise (ODD n°5), le microcrédit représente pour elles un outil d'émancipation économique et sociale. Conscients de cette réalité, nombre de nos partenaires en microfinance se fixent pour objectif une large représentation des femmes parmi leur clientèle. A ce titre, 63% des clients de nos partenaires microfinance sont des femmes.

Des microcrédits moyens inférieurs à la moyenne du PIB par habitant

Le crédit moyen des clients de nos partenaires varie considérablement entre les régions : 435 euros en Afrique, 1.708 euros en Amérique centrale, 1.980 euros en Amérique du Sud, et 2.000 euros en Asie.

Dans chaque pays, le crédit moyen octroyé est bien inférieur à la moyenne du produit intérieur brut par habitant, ce qui prouve que nos partenaires travaillent avec des groupes de population relativement pauvres.

La microfinance peut un être un outil pour sortir de la pauvreté (ODD n°1) et réduire les inégalités (ODD n°10).



REPORTAGE

« Grâce aux microcrédits, nous pouvons évoluer »

Alterfin finance PAMF (Première Agence de Microfinance) au Burkina Faso et en Côte d'Ivoire. Portée entre autres par les investissements d'Alterfin, l'institution croît d'année en année. Elle atteint aujourd'hui davantage de personnes exclues des services financiers, principalement en zone rurale.

PAMF a ouvert ses portes au Burkina Faso en 2006. La Côte d'Ivoire a suivi deux ans plus tard. Alterfin était le premier investisseur international à financer l'agence ivoirienne et le deuxième pour l'agence burkinabée. Aujourd'hui, PAMF compte une dizaine d'agences et plus de 30.000 clients à travers les deux pays.

L'agriculture au coeur des activités

Les clients de PAMF vivent principalement en zone rurale et n'ont pas accès à des services financiers. 86% des financements sont, en effet, destinés à des activités agricoles au Burkina Faso et 60% en Côte d'Ivoire. En quelques années, l'institution s'est imposée dans les deux pays en tant que moteur de développement.

Des microcrédits durables

L'institution a une gestion de prêts extrêmement responsable. La sélection des clients, les montants octroyés et le rythme d'augmentation des montants prêtés sont effectués avec précaution afin d'éviter des remboursements difficiles ou un surendettement. Au cœur de sa méthodologie de prêt se trouve la caution solidaire, toutes les personnes du groupe se portant garantes



pour les prêts octroyés. La responsabilité collective est ainsi valorisée et les risques pour PAMF sont considérablement réduits. La qualité de portefeuille exceptionnelle en atteste.

Cette gestion durable et responsable fait de PAMF un acteur à haut potentiel social et avec un modèle économique viable.

TÉMOIGNAGES

« Grâce aux microcrédits, nous pouvons évoluer »

Lou Tra Irie (photo page précédente) fait partie d'un groupement de 97 femmes en Côte d'Ivoire qui cultivent du maïs, de l'arachide et des piments. Ensemble, elles ont reçu un crédit de PAMF pour acheter un moulin afin de transformer leur riz et leur maïs en farine. « Avec le moulin, nous produisons plus et pouvons subvenir aux besoins de nos familles. » nous raconte Lou Tra. « Nous allons demander un deuxième prêt pour installer une clôture pour que le bétail ne mange pas notre production et nous allons aussi construire un puits.

« PAMF m'apprend à mieux gérer mon salon de coiffure »

Kolo Soro (photo du dessus) est coiffeur dans la banlieue de Korhogo dans le nord de la Côte d'Ivoire. Avec son frère, il a reçu un microcrédit de PAMF pour équiper leur salon de coiffure.

« Avant, il n'y avait pas d'agence de microfinance pour demander un crédit. C'était donc difficile pour les familles et les jeunes de lancer des activités professionnelles. Depuis quelques années, PAMF s'est installée dans la région et nous avons pu emprunter des petites sommes que nous remboursions tous les mois. PAMF m'apprend aussi à mieux gérer mon salon et nous avons aussi ouvert un compte d'épargne chez eux afin de ne pas dépenser tous nos revenus. »

« Les prêts sont adaptés aux saisons de récolte »

Cette évolution positive, Yardjouma Yeo (photo ci-contre) la ressent lui aussi. Pêcheur et cultivateur de noix de cajou, c'est grâce aux microcrédits qu'il arrive à joindre les deux bouts. « La vie n'est pas facile, mais grâce aux microcrédits de PAMF, j'ai pu acheter des filets de pêche plus grands. Les prêts se font aussi selon la saison de récolte. Je rembourse mon prêt quand je vends mes noix de cajou. »



ZOOM AGRICULTURE DURABLE

Investir dans *les petits agriculteurs du Sud*

La subsistance de plus de 2 milliards des personnes les plus pauvres de la planète dépend de l'agriculture. Or, dans le secteur de l'agriculture à petite échelle, tant que les termes d'échange leur seront défavorables, les petits producteurs resteront les plus pauvres. Focus sur nos activités dans l'agriculture familiale durable.

Objectifs de développement durable auxquels contribue l'agriculture durable



Supporter l'agriculture familiale est un moyen de stimuler les économies locales et de combattre l'extrême pauvreté (ODD n°1). Dans ce sens, elle permet également de freiner l'émigration rurale qui, dans des contextes où les alternatives économiques sont inexistantes, contribue à alimenter des croissances urbaines chaotiques. L'agriculture familiale - si elle est bien accompagnée - est également un modèle d'agriculture qui permet à la fois d'améliorer la sécurité alimentaire et nutritionnelle des populations (ODD n°2), tout en maintenant les ressources naturelles dans la durée (ODD n°13 et n°15). C'est pour ces raisons qu'Alterfin s'est engagée, au-delà du soutien à la microfinance, dans le financement de l'agriculture familiale durable.

Alterfin finance des organisations engagées dans une activité agricole durable, soucieuses de leur impact social et environnemental. Grâce aux prêts fournis par Alterfin, ces organisations peuvent préfinancer la récolte des producteurs, ce qui leur garantit une mise en culture de leurs terres suivant le calendrier agricole. En outre, la relation tissée entre les organisations agricoles

et les producteurs assure à ces derniers un accès au marché. Ainsi, en collectant et transformant les productions agricoles de petits paysans, l'organisation négocie des volumes plus importants auprès de ses acheteurs. Le rapport de force sur le marché est rééquilibré, permettant aux petits producteurs de recevoir un prix plus élevé pour leur récolte et de vivre de leur travail (ODD n°8 et n°10).

En complément de ces prêts à court terme, destinés à la campagne agricole, Alterfin fournit également des financements à long terme qui permettent à ces organisations d'investir dans des infrastructures, telles que des outils de transformation des produits agricoles récoltés auprès des producteurs.

Nos investissements dans l'agriculture durable en 2016

Fin 2016, les investissements auprès d'organisations de producteurs ou d'entreprises orientées vers l'agriculture paysanne s'élevaient à 29,6 millions d'euros, représentant ainsi 44% de l'ensemble des investissements gérés par Alterfin. De plus, en incluant l'ensemble des fonds qu'elle gère, Alterfin a

A close-up photograph of a man with a mustache, wearing a white long-sleeved shirt and a blue visor, pouring olives from a dark bucket. The olives are in various stages of ripeness, from green to dark purple. The background shows olive trees and a bright, sunny outdoor setting.

***« Grâce à la
coopérative, je peux
subvenir aux besoins
de ma famille »***

déboursé 28 millions d'euros auprès des organisations agricoles pendant l'année 2016.

Ces financements sont répartis auprès de 69 partenaires, dont 52 en Amérique latine, 15 en Afrique 1 en Asie du Sud-Est et 1 au Moyen-Orient.

dont la production agricole est destinée au marché local. La souveraineté alimentaire constitue en effet un défi pour de nombreux pays du Sud, raison pour laquelle appuyer les capacités de production nationales qui alimentent les circuits de distribution locales prend tout son sens. Le secteur de la riziculture



Du café à la laine d'alpaga, Alterfin finance 19 produits agricoles différents

Nous finançons 19 produits agricoles. Le café reste le principal produit financé représentant 18% des investissements gérés par Alterfin. Depuis 2013, Alterfin a œuvré à la diversification et la réduction de la proportion d'investissement dans le café (plus de 30% en 2013). Une proportion importante de nos investissements est donc également destinée au secteur du cacao (8%). Viennent ensuite le sésame (3%), le miel (3%), et le vin (2%). Parmi l'ensemble des autres produits, on retrouve notamment des fruits et légumes, du riz, des noix, du sucre de canne, de l'huile d'olive, du quinoa, du textile (laine d'alpaga), de la tara, du lait et du soja.

Notons également qu'Alterfin a renforcé en 2016 ses partenariats avec des organisations

au Sénégal et la pulpe de mangues au Kenya, tous deux réservés aux marchés locaux, font ainsi l'objet d'investissements de la part d'Alterfin. Ensemble, ces investissements s'élevaient à 720.000 euros à fin 2016.

Quel type de partenaires Alterfin finance-t-elle ?

Bien qu'historiquement Alterfin ait largement soutenu des organisations actives dans le circuit du commerce équitable, nous finançons également des organisations qui ne bénéficient pas de certifications mais qui adoptent des pratiques respectueuses de l'Homme et de l'environnement. Parallèlement, tandis que les partenaires d'Alterfin dans le secteur de l'agriculture durable furent principalement des coopératives d'agriculteurs dans les années 2000, Alterfin

se tourne désormais aussi vers des Petites et Moyennes Entreprises (PME) orientées vers l'agriculture paysanne, qui travaillent avec de petits agriculteurs et apportent une valeur ajoutée aux producteurs du Sud. Ces entreprises sont généralement trop grandes pour bénéficier de la microfinance mais trop petites pour bénéficier de crédits de banques commerciales.



Performance sociale de nos partenaires en agriculture durable

Fin 2016, 38 organisations partenaires ont partagé leurs résultats sociaux. Celles-ci représentent près de 69.736 producteurs, dont plus de 20.000 femmes agricultrices et près de 2.100 employés permanents.

Collectivement, leurs ventes s'élevaient à 369 millions d'euros en 2016 dont 66% étaient certifiées (issues du commerce équitable et/ou issues de l'agriculture biologique ou ayant un autre type de certification tel que Utz ou Rainforest Alliance) (ODD n°12).

Assurer l'avenir grâce aux primes du commerce équitable

En plus du prix minimum, les acheteurs du commerce équitable acceptent également de

payer une prime. Le montant total qui a été accordé à nos partenaires 'fair trade' comme prime du commerce équitable s'élève en 2016 à 15,5 millions d'euros.

L'utilisation des primes est décidée démocratiquement par les producteurs au sein de l'organisation des agriculteurs.

En 2016, les primes ont principalement été reversées aux producteurs (41%) mais une grande partie a également été utilisée pour améliorer les infrastructures (33%), améliorer la qualité des productions et assurer les certifications (17%) ou encore dans des projets liés à l'éducation (3%) ou à la santé (2%).

Plus qu'une relation d'affaires

Nos partenaires dans le secteur de l'agriculture durable entendent fonder des relations de long terme avec les agriculteurs, en témoignent plusieurs aspects clés de ces relations. Une très large majorité de nos partenaires offrent aux producteurs des services supplémentaires à la collecte et transformation des produits récoltés. Ainsi, 91% fournissent une assistance technique pour accompagner les producteurs et leur permettre de cultiver des produits de meilleure qualité mais aussi obtenir de meilleurs rendements. Plus de 80% leur offrent également des services financiers, contribution essentielle pour les agriculteurs dont les investissements en amont de la campagne agricole sont souvent élevés. Notons aussi que les producteurs bénéficient souvent d'apports en nature, tels que des semences ou des engrais. Enfin, il existe divers services d'éducation, de soins de santé, des projets pour les femmes ou la communauté, tous octroyés par l'organisation qui entend ainsi contribuer plus largement à l'amélioration de la qualité de vie des agriculteurs et de leurs familles.



REPORTAGE EN PALESTINE

Appuyer les agriculteurs en zone de conflits

Canaan est une société de transformation et d'exportation d'huile d'olive équitable en Palestine qui soutient 1.300 agriculteurs. Dans un monde de radicalisation croissante et de polarisation, Canaan prône des liens interculturels, interreligieux et multiethniques.

Canaan transforme et exporte principalement de l'huile d'olive. Dans sa gamme de produits, nous trouvons également des amandes, de l'huile d'amande, des tomates séchées, du maftoul et du freekeh (voir page 27). Les olives, l'huile d'olive et les amandes sont achetées auprès de 50 groupements de producteurs qui comptent au total 1.300 agriculteurs. Les produits transformés (tomates séchées,

se soucier de l'appartenance religieuse, culturelle ou ethnique de ses partenaires.

Autonomie sociale et économique

Initiée en 2004 par un anthropologue, le Docteur Nasser Abufarha, Canaan reçoit depuis 2010 des financements d'Alterfin pour l'achat d'olives, d'huile d'olive, d'amandes, de freekeh et de maftoul.



Les produits de Canaan sont labélisés "équitables". Ce label permet aux communautés rurales marginalisées dans cette zone de conflit de maintenir leurs moyens de subsistance et leur culture. Canaan a, pour cela, établi des relations de travail directes avec ces communautés. Elle achète leurs produits à des prix équitables. De plus, l'entreprise aide les agriculteurs à améliorer leur production et la qualité des produits, à renforcer leurs capacités à travailler collectivement et à vendre sur les marchés internationaux.

maftoul, etc.) sont, quant à eux, achetés auprès de plusieurs coopératives de femmes. 96% des produits vendus par Canaan sont issus de l'agriculture biologique. Bien que basée en territoire de conflit, l'organisation fonctionne de manière pacifique. Elle tisse ainsi des liens à travers le monde sans

Les producteurs reçoivent également des formations sur les pratiques durables et sont soutenus dans la conversion vers une production biologique certifiée. Ceci garantit des normes de qualité élevées, tout en mettant en œuvre des programmes d'autonomisation sociale et économique.



L'exemple de Um Hikmat

Um Hikmat Khaled (photo ci-dessus) fait partie d'une coopérative de femmes qui vend du maftoul à Canaan. Le but de sa coopérative est d'améliorer la condition économique des femmes. La vision d'Um Hikmat va même plus loin: «Nous voulons que notre travail montre aux gens du monde entier que nous sommes des femmes fortes et admirables, contrairement à la façon dont nous sommes souvent décrites. Pour moi, il s'agit de malentendus culturels ».

Um Hikmat sert de modèle aux nombreuses jeunes femmes de son village. Divorcée, elle dirige seule sa petite entreprise d'agriculture et est également membre de la coopérative. « De nombreux pères de famille sont sans emploi. Nous pouvons, en tant que femmes, trouver des manières alternatives pour subvenir aux besoins de nos familles. Nous vendons depuis peu aussi de l'artisanat. Il est important de montrer aux jeunes filles qu'elles ne sont pas prisonnières de leur situation. Elles ne seront peut-être pas capables de complètement renverser la situation, elles peuvent toutefois, avec beaucoup de travail et de détermination, avoir plus de contrôle sur leur vie. »

Pour Um Hikmat, la vie n'est pas simplement une question de survie. C'est avec

enthousiasme qu'elle travaille aux côtés des autres femmes de la coopérative. « Depuis que nous vendons du maftoul à Canaan, nous passons toutes beaucoup de temps ensemble. Maftoul est une parfaite excuse pour se réunir, cuisiner et travailler ensemble. Cela nous donne un sentiment d'accomplissement. Nous aimons la vie et voulons en profiter pleinement. »

Partenariat sur la longue durée

Canaan s'est donné pour objectif de permettre à ces populations qui vivent dans des zones fragiles de prendre leur vie en main et de mettre sur le marché des produits biologiques de qualité. Tout ceci dans un esprit de solidarité et d'humanité. C'est la raison pour laquelle Alterfin souhaite financer Canaan pour de nombreuses années.

C'est quoi le maftoul et le freekeh?



Le maftoul, connu également sous le nom de couscous palestinien, est un plat à base de blé. Le grain est cuit puis séché au soleil. Le "boulgour" ainsi obtenu est roulé dans la farine de blé et pétri avec un peu d'eau et du sel avant de devenir granuleux. Il est à nouveau séché au soleil pendant 2 à 3 jours. Tout le processus est artisanal.



Le freekeh est le traditionnel blé vert torréfié de la Palestine. Le blé vert est récolté au printemps, séché au soleil et rôti à la flamme, puis frotté et craqué. Freekeh a trois fois plus de fibre que le riz brun et plus de vitamines et de minéraux.

Les initiatives « vertes » de 2016

Alterfin stimule avec ses financements une agriculture durable qui préserve la biodiversité et les ressources naturelles. Alterfin encourage également diverses initiatives écologiques mises en place par ses partenaires du Sud. Enfin, au bureau aussi, des éco-gestes au quotidien aident à réduire l'empreinte écologique. Tour d'horizon des initiatives «vertes» réalisées en 2016.



Soutenir l'agriculture durable et la microfinance agricole

Alterfin investit 29,6 millions d'euros auprès de 69 partenaires actifs dans l'agriculture familiale durable. Ces partenaires représentent près de 87.700 hectares de terre cultivés durablement (avec certification ou en cours de certification biologique), l'équivalent de 120.000 terrains de football.

En incluant les prêts que nos partenaires en microfinance octroient à des paysans, ce sont près de 40 millions d'euros qui financent l'agriculture familiale durable, un modèle d'agriculture qui respecte les ressources naturelles dans la durée (ODD n°15).

Regénération et réhabilitation des cacaoyers en Côte d'Ivoire

La Côte d'Ivoire détient 40% de l'offre mondiale de cacao qui génère du travail pour plus d'un million d'habitants. La prospérité économique et sociale du pays en dépend donc fortement. Plusieurs contraintes menacent cependant la durabilité de la cacaoculture ivoirienne. Une d'entre elles est le vieillissement du verger et les difficultés de son renouvellement face à la pénurie de forêt.

Pour faire face à ce problème, notre partenaire Ecookim a lancé un projet pilote de régénération et réhabilitation des cacaoyers en Côte d'Ivoire en collaboration avec Rainforest Alliance.

Alterfin et ImpactAssets participent au financement du projet et responsAbility fournit l'assistance technique. Au total 335 paysans membres d'Ecookim ont renouvelé et réhabilité leurs plantations. Ce projet permet donc la préservation ou le rajeunissement des arbres (ODD n°13) mais aussi un plus grand rendement pour les paysans.

L'énergie solaire et l'économie de bois via des microcrédits

Certaines institutions de microfinance proposent également des services financiers à des fins écologiques. Bien que marginale par rapport à l'offre globale, la microfinance verte permet de promouvoir le développement durable aux micro-entrepreneurs. Notre partenaire péruvien Fondesco octroie, par exemple, des microcrédits pour l'achat de panneaux solaires ou l'achat de cuisinières qui consomment moins de bois. Bien que la consommation d'énergie soit plus faible dans les pays en voie de développement, 50% de la consommation est destinée à la cuisine et 20% des revenus d'une famille vivant en zone rurale est consacré à l'achat de bois et de charbon pour cuisiner. Avec ces cuisinières améliorées, les forêts sont nettement moins sollicitées pour leur bois (ODD n°13).

Une meilleure production grâce aux engrais bio

Les coopératives péruviennes, Frontera et Divisoria, et honduriennes, Cocafcal, Cocafelol et Comsa, produisent des engrais biologiques qu'elles proposent à moindre coût à leurs membres. Ces engrais ont un effet positif sur les cultures. Luis Rodriguez, membre de Divisoria nous explique: « Grâce aux engrais, j'ai pu augmenter considérablement ma production de café. Utiliser des produits 'verts' diminue aussi le risque de maladies. Mes plantes ont par exemple résisté au choc

de la rouille (champignon qui attaque la caféiculture) il y a trois ans. »

Les éco-gestes au bureau

Enfin, rappelons qu'au bureau aussi nous pouvons faire de nombreux gestes écologiques. Chez Alterfin, le papier est recyclé à 100% et nous imprimons sur du papier recyclé (dont ce Rapport Annuel). L'électricité provient de sources durables et le ménage est effectué avec des produits qui ont un impact minimal sur l'environnement. L'ensemble des déchets est trié et le personnel d'Alterfin se rend au travail exclusivement en transports en commun, à vélo ou à pied.

5.614 arbres plantés en Amazonie péruvienne

Le montant total des émissions de CO₂ liées au développement de notre activité, s'élevait à 305 tonnes en 2016.

Conscient de cet impact, essentiellement dû aux voyages de suivi auprès de nos partenaires, Alterfin entend compenser au mieux ses émissions. C'est pour cette raison que, depuis 3 ans, Alterfin finance le projet de reforestation mené par notre partenaire, la coopérative Acopagro, dans la région de San Martin en Amazonie péruvienne. Le projet consiste à planter des arbres natifs au sein même des parcelles de cacao des producteurs afin de développer des systèmes agroforestiers modèles qui assureront la pérennité des cultures de cacao à long terme (ODD n°13). Au total, 13.614 arbres ont été plantés par Alterfin ces trois dernières années.

Emission de CO₂ (en kilo de CO ₂ par équivalent temps plein)	2014	2015	2016
Bâtiment (gaz et électricité)	348	317	337
Papier	74	96	80
Déplacements domicile-bureau	103	946	869
Déplacements en avion pour le suivi des partenaires du Sud	13.239	17.433	14.388
Emissions totales	13.763	18.793	15.674

Gouvernance *et* équipe

Conseil d'Administration

Nom	représentant de
Laurent Biot	SOS Faim Belgique
Chris Claes	Vredeseilanden
Vincent de Brouwer	coopérateurs particuliers
Frederick De Gryse	Triodos Invest scrl
Mark Lambrechts	administrateur indépendant
Jean Matton	coopérateurs particuliers
Dominique Morel (présidente)	administratrice indépendante
Klaartje Vandersypen	coopérateurs particuliers

Les administrateurs sont élus par l'Assemblée Générale des coopérateurs, qui les mandatent pour l'administration d'Alterfin. En 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois.

L'équipe Alterfin



De haut en bas et de gauche à droite : Virgilio, Jean-Marc, Marie, Caterina, Julie, Georges, Tom, Jan, Irène, Alex, Joan, Hugo, Steven, Loes, Mauricio, Louis, Bernard, Karin et Audrey.
Absents de la photo : Sofie, Saul, Nilton et Flavio.

Alterfin, un acteur incontournable

Alterfin fait partie de nombreux groupes de travail ou plateformes internationales rassemblant les différents acteurs du secteur et dont l'objectif est d'identifier et partager les meilleures pratiques, de promouvoir leur standardisation et de discuter de l'évolution et des innovations du secteur (ODD n°17).



Finance éthique



Alterfin est membre du Réseau Financité et de FairFin, réseaux belges francophones et néerlandophones dont le but est de promouvoir l'éthique et la solidarité dans les rapports à l'argent afin de contribuer à une société plus juste et plus humaine. Les parts d'Alterfin sont d'ailleurs certifiées par le label Financité & Fairfin.

Microfinance



Alterfin est également membre fondateur et actif de la Plateforme Européenne de la Microfinance (e-MPF). En 2016, lors de la Semaine de la Microfinance, les membres de e-MPF se sont réunis et Alterfin a tenu une présentation sur 'Les réalités du financement des petits agriculteurs du Sud'.



Alterfin est également un membre de la Social Performance Task Force (SPTF), un réseau mondial des acteurs de la microfinance dont le rôle est de promouvoir les bonnes pratiques en termes de performance sociale.

Agriculture durable



Alterfin et six autres investisseurs sociaux ont lancé, en 2013, le Conseil sur la finance agricole destinée aux petits producteurs (CSAF). En 2016, Alterfin a participé à deux réunions. Les membres du CSAF se réunissent dans le but de partager leurs connaissances, d'identifier les meilleures pratiques et d'élaborer des normes pour l'ensemble du secteur. Dans ce cadre, Alterfin participe activement à l'harmonisation des métriques financières des clients en microfinance et sur le développement d'un outil de monitoring commun.



Depuis 2013, Alterfin endosse le rôle de vice-président de FAST (Finance Alliance for Sustainable Trade), un réseau d'organisations de producteurs et de bailleurs de fonds dont le but est de faciliter le financement de l'agriculture durable.

Alterfin participe également aux principaux forums internationaux rassemblant les acteurs du secteur du café ou de l'agriculture biologique.

Valeurs et principes coopératifs



Dès ses débuts, Alterfin est reconnue comme société coopérative par le ministère des Affaires économiques belge. Depuis lors, Alterfin a continué à développer ses activités en accord avec les valeurs et principes coopératifs. Les coopératives agréées telles qu'Alterfin sont représentées au Conseil National de la Coopération qui est le gardien et le promoteur de la philosophie coopérative au niveau fédéral.

Performance *financière*

Bilan exprimé en euros

	Bilan présenté avant affectation du résultat	2015	2016	Différence 2015-2016
ACTIF	Actif immobilisé	1.827.779	2.998.533	64%
	Immobilisations incorporelles	-	-	0%
	Immobilisations corporelles	19.333	408.771	2.014%
	Immobilisations financières	1.808.446	2.589.762	43%
	Actif circulant	90.316.209	93.272.900	3%
	Portefeuille de crédits	42.575.914	40.527.882	-5%
	Placements / moyens disponibles	47.097.275	52.304.206	11%
	Autres créances	643.020	440.812	-31%
	Comptes de régularisation	1.368.477	1.364.832	0%
	Pro rata intérêts et dividendes à recevoir	1.368.477	1.364.832	0%
	Total Actif	93.512.465	97.636.264	4%
PASSIF	Capitaux propres	53.313.142	58.857.168	10%
	Capital souscrit	50.869.188	58.124.250	14%
	Réserve légale	305.373	348.425	14%
	Réserve pour risques généraux	1.247.042	1.252.907	0%
	Résultat reporté	30.503	14.483	-53%
	Resultat de l'exercice	861.036	-882.897	-203%
	Dettes	39.989.689	38.536.300	-4%
	Dettes à plus d'un an	590.349	5.373.161	810%
	Dettes à moins d'un an	38.841.136	32.318.250	-17%
	Autres dettes	558.204	844.889	51%
	Comptes de régularisation	209.634	242.797	16%
Pro rata intérêts crédits: à payer	209.634	242.797	16%	
Total Passif	93.512.465	97.636.264	4%	

Au 31 décembre 2016, le total du bilan d'Alterfin s'élevait à 97,6 millions d'euros, soit une augmentation de 4% par rapport à l'année précédente.

Les fonds propres d'Alterfin s'élevaient à cette même date à 58,9 millions d'euros, contre 53,3 millions d'euros au 31 décembre 2015. Le capital social est passé de 50,9 à 58,1 millions d'euros grâce à l'entrée de nouveaux coopérateurs mais aussi à l'augmentation des participations de coopérateurs existants. Les fonds propres sont toutefois impactés par le résultat net négatif de l'exercice.

Au niveau des actifs, l'évolution à la hausse des immobilisations corporelles s'explique par l'obtention d'un bien immobilier situé au Pérou qui nous a été fourni en remplacement d'un crédit en défaut.

Le portefeuille total d'investissements d'Alterfin est divisé entre les financements sous forme de crédits (40,5 millions d'euros en 2016) et les immobilisations financières (2,6 millions d'euros en 2016). L'évolution des

immobilisations financières s'explique par la combinaison des mouvements suivants :

- une nouvelle participation financière dans une institution de microfinance au Nicaragua, pour un montant de près de 900.000 euros;
- l'augmentation des participations d'Alterfin dans les fonds Fefisol et Kampani;
- une réduction de valeur de près de 110.000 euros sur la participation dans le fonds Fopepro.

La plupart des besoins de financement des organisations partenaires étant en dollars mais le capital collecté étant en euro, la politique d'Alterfin est de placer le capital mobilisé et d'utiliser ces placements comme garantie pour obtenir des lignes de crédit en dollar auprès de banques. Alterfin peut ainsi répondre aux besoins des partenaires tout en couvrant le risque de taux de change entre l'euro et le dollar. Cette politique explique le niveau élevé de dettes (38.536.300 euros) et de placements et moyens disponibles (52.304.206 euros) dans notre bilan.



Compte de résultats exprimé en euros	2015	2016	Différence 2015-2016	Budget 2016
Revenus du portefeuille Alterfin	3.620.095	3.152.367	-13%	3.941.899
Revenus liés à la gestion de portefeuille pour le compte de tiers	320.436	366.588	14%	299.534
Revenus liés à la consultance et autres commissions	914	380	-58%	-
Revenus des placements en euros	1.600.417	1.170.678	-27%	980.639
Revenus financiers et opérationnels	5.541.863	4.690.014	-15%	5.222.072
Charges financières	-1.246.030	-1.117.911	-10%	-1.584.795
Marge financière	4.295.833	3.572.103	-17%	3.637.277
Total coûts opérationnels	-1.708.890	-2.140.262	25%	-1.925.954
- Personnel	-1.088.255	-1.145.497	5%	-1.175.117
- Bureau et marketing	-274.537	-263.124	-4%	-341.555
- Services	-35.834	-42.418	18%	-72.115
- Suivi du portefeuille	-310.264	-689.223	122%	-337.166
Marge opérationnelle brute	2.586.943	1.431.841	-45%	1.711.323
Réductions de valeur sur crédits	-1.604.015	-2.316.902	44%	-941.000
Reprises de réduction de valeurs de crédits	73.788	136.983	86%	565.000
Assurance Credendo (risque pays)	-66.281	-74.588	13%	-66.000
Commission au Fonds de Garantie	-15.163	-16.017	6%	-17.500
Marge opérationnelle nette	975.271	-838.683	-186%	1.251.823
Opérations en devises: résultat net	5.864	13.836	136%	-
Résultat exceptionnel	-119.735	-58.050	-52%	-
Impôts	-364	-	-100%	-
Résultat de l'année	861.036	-882.897	-203%	1.251.823

En 2016, le total des revenus financiers et opérationnels d'Alterfin s'élevait à 4,7 millions d'euros, soit 15% de moins qu'en 2015. Cette diminution s'explique par :

- la diminution des revenus liés à notre portefeuille de crédits dans le Sud, qui s'élèvent à 3,2 millions d'euros (-13%) et qui résulte de la décroissance de notre portefeuille de crédits pendant une partie importante de l'année;
- la diminution des revenus liés à nos placements en euros (dans le Nord), qui s'élèvent à 1,2 million d'euros (-27%) et qui est liée à la diminution des rendements des placements en euros dans un contexte de taux d'intérêts exceptionnellement bas, voire nuls pour certains comptes d'épargne. Il faut noter que la croissance du portefeuille de crédit a redémarré durant le dernier trimestre de 2016 et semble avoir de belles perspectives pour 2017.

Les charges financières s'élevaient à 1,1 million d'euros soit 10% de moins qu'en 2015 et s'explique par la diminution de notre portefeuille de crédits, et donc de nos besoins de dettes en dollars, pendant une partie importante de l'année mais aussi par l'accès à des financements en dollars moins onéreux.

Les charges opérationnelles s'élevaient à 2,1 millions d'euros soit 25 % de plus qu'en 2015 en raison de la croissance de nos activités mais aussi d'une augmentation des coûts de récupération de crédits en défaut.

Le montant des réductions de valeur prises en charge comptablement en 2016 a augmenté par rapport à 2015 (+44%). Comme expliqué en page 19, une grande partie de ces réductions de valeur concerne un crédit octroyé à une entreprise de transformation et exportation de sésame au Paraguay. Cette entreprise de transformation et exportation de sésame est en défaut de paiement depuis 2015. Après avoir tenté de résoudre le recouvrement de sa dette à l'amiable et compte tenu de soupçons de fraude de la part de cette organisation, Alterfin a décidé de s'engager dans une procédure légale. L'issue de cette procédure est encore incertaine,

c'est pourquoi il a été décidé de réduire entièrement le risque lié à ce partenaire. Pour ce faire, le Fonds de Garantie Alterfin asbl a octroyé une garantie d'une valeur de 200.000 dollars (189.833 euros) et le reste du crédit en cours a été entièrement réduit de valeur (1.044.261 euros).

Le montant des reprises de réduction de valeurs a également augmenté par rapport à 2015 (+86%). Cependant ce montant reste relativement faible par rapport à ce qui était attendu et aux efforts fournis. 2016 aura montré que la récupération de crédit en défaut est un exercice difficile qui, au vu des spécificités propres à chaque pays dans lequel Alterfin travaille, peut prendre énormément de temps.

L'exercice 2016 se résulte par une perte de 882.897 euros. Il sera proposé à l'Assemblée Générale d'utiliser les réserves pour compenser cette perte. Celle-ci est principalement due aux réductions de valeur prises sur notre portefeuille. Néanmoins, comme expliqué en pages 12 et 13, ces réductions de valeurs proviennent principalement d'investissements réalisés avant 2015. L'ensemble des mesures prises depuis 2015, devraient permettre d'améliorer la qualité du portefeuille d'investissement dans les années futures.

A propos de ce rapport

Alterfin présente pour la quatrième fois un rapport intégré qui réunit les performances financières, sociales et environnementales de la coopérative. Ce rapport est présenté selon les directives de la Global Reporting Initiative (GRI, une organisation sans but lucratif qui a développé le référentiel d'indicateurs le plus utilisé au monde en matière de reporting de développement durable). Le choix des indicateurs GRI publiés dans ce rapport a été effectué selon les principes de pertinence et de faisabilité. La table reprenant le résumé des indicateurs GRI se trouve en pages 38 et 39.

Ce rapport a été rédigé par un groupe de travail incluant des représentants de chaque département d'Alterfin sous la supervision du Directeur Général et du Conseil d'Administration.

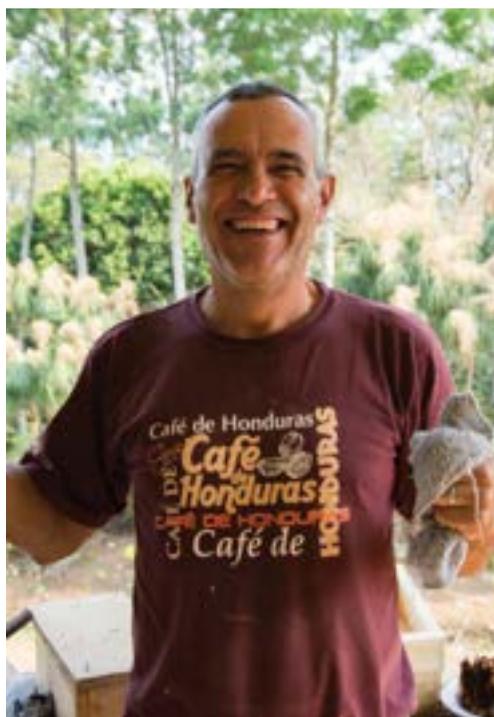
Nous avons défini le contenu de ce rapport en fonction des éléments considérés comme matériels par nos différentes parties prenantes :

- Nos coopérateurs ont été invités à s'exprimer lors de l'Assemblée Générale annuelle du 19 mars 2016, ainsi que lors d'une enquête en ligne à laquelle près de 500 coopérateurs ont répondu.
- Les coopérateurs ainsi que certains de nos partenaires du Nord (SOS Faim, Vredeseilanden, la Banque Triodos) sont représentés au sein de notre Conseil d'Administration. Les réunions du Conseil d'Administration donnent l'occasion aux administrateurs d'Alterfin d'exprimer leurs préoccupations et opinions. En 2016, le Conseil d'Administration s'est réuni quatre fois.
- Nos partenaires du Sud sont quant à eux invités à nous faire part de leur opinion chaque année, lors de la collecte d'indicateurs de performance sociale. En outre, une enquête réalisée en 2013 a permis de déterminer plus en détail les facteurs qu'ils considéraient comme primordiaux dans leur relation avec Alterfin.

Les sections détaillant notre portefeuille d'investissements ainsi que sa performance sociale et environnementale prennent en compte l'ensemble des portefeuilles gérés par Alterfin au 31 décembre 2016.

Les résultats financiers sont basés sur le bilan et le compte de résultat d'Alterfin pour l'exercice 2016. Ces résultats ainsi que le bilan social d'Alterfin ont été audités par KPMG et publiés à la centrale des bilans de la Banque nationale de Belgique.

Pour toutes informations supplémentaires, vous pouvez contacter Audrey Timmermans, (audrey.timmermans@alterfin.be).



Les *points importants* pour nos parties prenantes

Diversité dans l'organisation

Impact environnemental

Développement régional de l'Afrique

Relations sur le long terme avec les partenaires

Gestion des risques

Retour financier correct aux coopérateurs

Performance sociale

Financement de produits locaux

Alliances

Focus rural

Produits financiers adéquats pour les partenaires

Assistance technique

Qualité du portefeuille

Processus de déboursement aux partenaires rapide

Indicateurs GRI

Indicateurs généraux		page	vérification externe
Stratégie et analyse			
G4-1	Déclaration sur le développement durable	3	
Profil de l'organisation			
G4-3	Nom de l'organisation	1	v
G4-4	Produits/services principaux	9-27	v
G4-5	Lieu où se trouve le siège de l'organisation	40	v
G4-6	Nombre de pays où l'organisation est implantée	4-5	
G4-7	Nature du capital et forme juridique	6,8	v
G4-8	Secteurs desservis	9-27	
G4-9	Taille/chiffres clefs	2,8,12, 32-35	v
G4-10	Bilan social	Rapport BNB (www.nbb.be)	v
G4-11	Pourcentage de salariés couverts par une convention collective	Rapport BNB (www.nbb.be)	v
G4-12	Chaîne d'approvisionnement de l'organisation	8, 35	v
G4-13	"Changements significatifs de la taille, de la structure de l'organisation ou de son capital"	8, 30, 32	v
G4-14	Prise en compte du principe de précaution relatif à la protection de l'environnement	28-29	
G4-15	Souscriptions à des chartes, principes et autres initiatives en matière économique, environnementale et sociale	16, 31	
G4-16	Affiliations à des associations ou à des organisations nationales ou internationales de défense des intérêts	31	
Aspects et périmètres pertinents identifiés			
G4-17	Entités incluses dans les états financiers consolidés et dans le rapport	36	v
G4-18	Processus de détermination du contenu du rapport	36	
G4-19	Liste des éléments pertinents identifiés	37	
G4-20	Périmètre des éléments pertinents identifiés au sein de l'organisation	36-37	
G4-21	Périmètre des éléments pertinents identifiés en dehors de l'organisation	36-37	
G4-22	Reformulation d'informations communiquées dans des rapports antérieurs	N.A	
G4-23	"Changements significatifs du champ, du périmètre ou des méthodes de mesure utilisées"	Aucun	
Implication des parties prenantes			
G4-24	Liste des groupes de parties prenantes	36	
G4-25	Critères retenus pour l'identification et la sélection des parties prenantes	36	
G4-26	Approche de l'organisation pour impliquer les parties prenantes	36	
G4-27	Thèmes et préoccupations clés soulevées par les parties prenantes	37	

Indicateurs généraux		page	verification externe
Profil du rapport			
G4-28	Période de reporting	36	
G4-29	Date du dernier rapport publié	36	
G4-30	Cycle de reporting	36	
G4-31	Personne à contacter pour toute question sur le rapport ou son contenu	36	
G4-32	Index du contenu GR	38-39	
G4-33	Politique et pratique relatives à la vérification externe du rapport	36	
Gouvernance			
G4-34	Structure de la gouvernance de l'organisation	8, 30	v
Éthique et intégrité			
G4-56	Valeurs, principes, normes et règles de l'organisation	6, 7	
Éléments pertinents identifié par les parties prenantes			
Performance économique			
Retour financier correct aux coopérateurs		8, 34	v
Gestion des risques/Qualité du portefeuille d'investissement		12-13	v
Performance sociale			
Performance sociale de nos partenaires		14-27	
Focus rural		10, 19-29	
Etablir des relations de long terme avec nos partenaires		12	
Développement de notre activité en Afrique		9, 10, 20, 21	
Produits financiers adéquats pour nos partenaires		9-11	
Financement de produits locaux		28-29	
Performance environnementale			
Emissions totales de CO2		28-29	
Mesures d'atténuation des impacts environnementaux		28-29	

Rapport préparé en conformité avec les lignes directrices GRI (Global Reporting Initiative) - G4 - Critères essentiels. Plus d'information sur cette initiative sur www.globalreporting.org.



Ce rapport est imprimé sur du papier recyclé avec des encres écologiques et neutre en CO₂.

